



Paris, le 2 juillet 2015

*Syndicat National de
l'Education Physique de
l'Enseignement Public (FSU)
Téléphone : 01.44.62.82.10*

Le spectacle des grands événements sportifs internationaux (GESI), ferait-il office de politique publique de démocratisation du sport ?

Patrick Kanner, ministre de la ville de la jeunesse et des sports et Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux sports, viennent d'écrire aux Préfets pour qu'ils mettent en place le dispositif pour l'organisation des grands événements sportifs en France (GESI) et dans l'immédiat l'Euro 2016 de football.

Ces ministres indiquent que le gouvernement veut mettre en place une stratégie volontariste pour que ces GESI soient « *des moments de rassemblement de tous les français, autour des valeurs éducatives du sport et au-delà des clivages habituels* ». « *Ces GESI sont des leviers pour le développement de la pratique sportive, de la cohésion sociale ou de l'emploi... ou au développement économique et à l'attractivité des territoires. (sic et en gras par nos soins)* »

Ces ministres proposent plusieurs outils dans le cadre de l'Euro 2016 de football à travers l'initiative « *tous prêts* ». Des projets pourront être déposés (dans les DDCS/PP ou les Districts de foot) et validés par des commissions DRJSCS / Ligues de football.

Les Préfets sont donc conviés à « *...impulser une dynamique d'animation ... en s'appuyant sur les services de l'Etat concerné ...* ».

Des professeurs de sport dans les DR et DD sont donc déjà amenés à suivre ces questions.

Pour le SNEP-FSU, cette nouvelle lettre illustre une opération de communication masquant la politique de ce gouvernement qui en fait, asphyxie le service public national des sports et son ministère avec ses personnels qui perdent le sens de leurs métiers et de leurs missions. Ces GESI ne peuvent remplacer l'absence d'une ambition politique de démocratisation et d'émancipation par le sport.

Ces ministres, au vu de leurs très faibles moyens avec le plus petit budget de l'Etat sont parvenus à ne plus avoir de personnels sous leur responsabilité directe ; ceux-ci étant gérés par une DRH Travail-Santé. De plus les DDI sont sous la coupe des ministères dits sociaux et les CREPS bientôt sous celle des régions. En conséquence ces ministres sont cantonnés au ministère de la parole et de la communication en instrumentalisant le sport et ces GESI à « toutes les sauces ».

Si les événements sportifs internationaux (ESI) représentent, avec leur médiatisation, un fort intérêt populaire qui peut être synonyme de solidarité et de convivialité, et une opportunité pour mettre l'accent sur les bienfaits d'une pratique sportive régulière ou de découverte des sports, ils n'ont pas à être synonyme d'abandon des politiques publiques de « sport pour tous ». Le SNEP-FSU rappelle que le spectacle sportif, fût-il de haut niveau et de qualité, ne doit pas servir d'exutoire aux défaillances de plus en plus grande ou pour faire oublier la politique d'austérité avec ses conséquences sociales.

Il est paradoxal d'organiser ces ESI, de relancer un dossier de candidature pour les JO de 2024 et simultanément de maintenir le budget du ministère des sports à 0,14% de celui de la Nation (228 millions !), signe sans équivoque d'un manque d'ambition. Ces ESI ne peuvent pas devenir le seul moyen politique ni le levier « miracle » pour espérer démocratiser la pratique sportive.

Pour le SNEP-FSU ces GESI doivent ouvrir un débat avec les jeunes sur une approche critique de ces événements, de leurs finalités et des moyens mis en œuvre afin qu'ils restent en adéquation avec les valeurs éducatives du sport¹.

Notons que l'exonération fiscale dont va bénéficier l'UEFA pour l'Euro 2016 engendre un manque pour l'Etat d'au moins 200 millions (88% du budget sports). L'UEFA peut donc compter sur un Milliard de bénéfices non imposés !

Le SNEP- FSU se saisira de ces GESI pour dénoncer l'hypocrisie, montrer le hiatus entre le dire et la réalité, et pour porter les revendications des professeurs de sport dont l'ambition est le développement du sport dans l'intérêt général.

Pascal.anger@snepfsu.net

¹ Par exemple la dimension mercantile ou d'instrumentalisation à d'autres fins prise par certains événements devient un problème de fond pour la finalité du sport. De même la présence de certains sponsors comme Coca Cola et d'autres, responsable en partie de la pandémie d'obésité.